

AUTREMENT DIT...

Le billet du SNU Poitou-Charentes



Le saviez-vous? La campagne de **PROMOTION** 2017-2018 a commencé le 2 octobre et doit s'achever le 20 décembre sans que l'on sache si la commission de recours régionale (spécificité Aquitaine qui n'existe dans aucun texte) se tiendra cette année encore. Nous ne sommes pas à l'abri d'un « Fait du prince » ! Les critères objectifs de cette campagne de promotion ? On cherche toujours... Par contre on imagine bien que le « contexte » de la « fuite » ministérielle va servir d'excuse : « Vous comprenez mon brave, on cherche déjà à sauver nos emplois alors, une augmentation...! »



Observation de la Relation de Services : Nous sommes toujours friands de vos retours sur comment cela a été ou non présenté, comment cela se déroule ou pas dans vos agences. Quelques pistes de résistances passives :

- ☉ la grève du zèle en cochant point par point la fiche d'évaluation au fur et à mesure de l'entretien ;
- ☉ se faire évaluer sur votre capacité et posture en AIC l'après-midi : comment je me penche sur la boîte (flexion des genoux, torsion du dos, pliage du cou, extension du doigt...), comment j'appuie sur le bouton, comment j'essaie de comprendre la commande de l'utilisateur dont je ne vois que la ceinture et comment j'ouvre (ou pas) la porte ! Là encore il faut bien veiller à suivre la grille d'évaluation...

Un des actes métier n'est pas indiqué.... Euhhhh il reste le Bug !



Prochaine campagne de télétravail et de travail de proximité :

Faites votre demande au cours de la prochaine campagne de d'EPA

Un tabou est lâché et ne comptons pas trop sur un soutien populaire.

La même femme, Muriel Pénicaud, qui a gagné en 2013 plus d'un million d'euros en stock-options deux mois après l'annonce d'un plan social chez son ex-employeur Danone, laisse « fuir » la réduction des effectifs à Pôle emploi.

Certes il y a bien eu un démenti du DG sur la notion de « Plan social » mais ne nous voilons pas la face : Que l'on soit cadre ou pas, gros ou petits salaires ce sont bien plus de 300 ETP supprimés à Pôle emploi. Comme France Télécom, comme EDF-GDF, comme La Poste... Ça commence par des départs volontaires en parallèle d'une privatisation rampante des activités et puis un jour.... Ce n'est plus qu'une question de délai et de méthode (Je ne sais pas ce qui est le pire ? comme à France Télécom ou comme à La Poste ?)

Pour mémoire, un lien vers une analyse de fond qui dès 2013 annonçait [la mort programmée de Pôle emploi !](#)

Réunion de service et briefing : un agent averti en vaut 2 !

Article 7.3 – Conciliation vie professionnelle et vie personnelle

« Afin de prendre en compte les contraintes de la vie personnelle et familiale dans l'organisation des réunions, celles-ci doivent être planifiées avec suffisamment d'anticipation afin que chacun puisse s'organiser. Les horaires de début et de fin de réunion sont mentionnés dans l'ordre du jour. En tout état de cause, **le positionnement des réunions sur les plages fixes reste la règle.** Les réunions ne pourront s'étendre au-delà des horaires variables. **La présence au briefing ne peut revêtir un caractère de présence obligatoire opposable aux agents si celui-ci se déroule sur les plages variables.** [...] » Extrait de l'accord, page 8/10

Cette règle a été rappelée dans l'Accord du 17.03.2017 Qualité de Vie au Travail à Pôle emploi qui précise dans l'article

2.4 – La gestion des temps de réunion

« Pôle emploi réaffirme son engagement afin de prendre en compte les contraintes de la vie personnelle et familiale dans l'organisation des réunions, et rappelle que celles-ci doivent être planifiées avec suffisamment d'anticipation afin que chacun puisse s'organiser. »

Donc le matin, c'est 9h00 au plus tôt et le soir 16h30 !
Et avec délais de prévenance !
A bon entendeur !!!

LE COUP DE CRAYON DE JIHO

PLAN SOCIAL À PÔLE EMPLOI



50/mandat/11/22 du 20 septembre 2017

